Compte rendu de la réunion du 24 août 2018

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Vincent HOUIAT, David LAHAYE, Cédric LEVEAUX, Jean-Baptiste PEYRAUD

Membre non excusé

Nicolas BLAEVOET

Accueil du nouveau membre de la commission

José VIÉ souhaite la bienvenue à Jean-Paul ANDRÉ, nouveau membre élu lors de la réunion annuelle des clubs le 22 juin dernier.

Il ajoute que les réunions se déroulent en suivant l'ordre du jour, il est cependant possible d'aborder d'autres sujets lors des questions diverses. Les décisions sont prises collégialement et, en cas de désaccord, il est alors procédé à un vote.

Point sur les équipes engagées

Le nombre d'équipes est en baisse par rapport à la saison précédente car seulement 50 sont inscrites au championnat.

5 clubs ont engagé 2 équipes : Noé – Brichères – Piedalloues – Laroche - Saint-Martin Loisirs

Equipes qui ne se sont pas réengagées cette saison : Irancy - Egriselles - Les Bries - Bussy-en-Othe 2 Saint-Sérotin - Villethierry

Nouvelles équipes : Saint-Valérien – Villeblevin – Villeneuve-sur-Yonne – Pont-sur-Yonne – FC Senan – FC Cléry (45) – Noé 2

La commission d'établissement du calendrier se réunira le 3 septembre pour constituer les groupes et établir le calendrier de la saison.

Adresse du secrétariat de la CTD
Marie-Claude MOREAU
15 rue du Chardonnay
89000 AUXERRE

Point sur les partenaires du calendrier

A ce jour, API restauration est le seul sponsor à avoir renouvelé son partenariat. Les autres ont fait l'objet d'une relance.

Composition des sous-commissions

➢ Responsable de la centralisation des résultats **(uniquement par SMS)**	Cédric LEVEAUX
➢ Commission établissement du calendrier	José VIÉ, Raymond THILLOU, Daniel FERTIN, Christophe BONY Suppléant : Jean-Paul ANDRÉ
➢ Commission organisation des Coupes de l'Yonne	Responsable : Marie-Claude MOREAU Adjoints : Daniel FERTIN, Jean-Baptiste PEYRAUD, David LAHAYE
➢ Commission application des règlements	Responsable : Raymond THILLOU Suppléant 1 : Michel SZELAG Suppléant 2 : Eric MASSÉ Membres : Daniel FERTIN, David LAHAYE, Jean-Paul ANDRÉ, Nicolas BLAEVOET
responsable suivi administratif des sanctions	Michel SZELAG
➢ suivi modification du règlement	Marie-Claude MOREAU et Jacky HERVOUET
➢ Responsable classements	Cédric LEVEAUX et José VIÉ
➢ Responsable reports / forfaits de match	Daniel FERTIN Adjoint : Eric MASSÉ
➢ Suivi des feuilles de match	Feuilles bleues : feuille.bleue@ufolep89-foot7.org (suivi réalisé par Vincent HOUIAT) Feuilles blanches : feuille.blanche@ufolep89-foot7.org (suivi réalisé par Marie-Claude MOREAU)
➢ Responsable des listes d'équipes	Michel SZELAG
➢ Intendance des manifestations	Eric MASSÉ, Nicolas BLAEVOET, Jacky HERVOUET
➢ Organisation de l'arbitrage	
désignation des arbitres	José VIÉ, Raymond THILLOU, Christophe BONY
responsables formation	Raymond THILLOU, Christophe BONY, José VIÉ Eric MASSÉ
responsable supervision des arbitres	Raymond THILLOU
➢ Gestion du site internet	Marie-Claude MOREAU, José VIÉ, Michel SZELAG, Eric MASSÉ
➢ Responsable du Fair Play	David LAHAYE Adjoint : Jean-Paul ANDRÉ

Questions diverses

➢ La réunion de rentrée des clubs aura lieu le vendredi 14 septembre dans les locaux du « 89 », boulevard de la Marne à Auxerre. Elle débutera à 18h30 par une séance plénière commune à toutes les activités, au cours de laquelle seront présentés le mouvement UFOLEP ainsi que les outils mis à la disposition des associations. La réunion spécifique à l'activité football se déroulera de 19 h à 20h30 et sera suivie, après un retour en séance plénière d'une 1/2 heure, d'un apéritif et buffet froid.

➢ Marie-Claude MOREAU, membre de la commission nationale sportive football, et Jacky HERVOUET, qui représentera l'Yonne, se rendront le 15 septembre prochain à Bar-le-Duc (51) afin d'assister à la réunion préparatoire, pour la saison 2018-2019, des compétitions nationales de football. En effet, quatre équipes inscrites au championnat de l'Yonne (Saint-Martin Loisirs, Laroche, Chevannes et ASOF Aubois) se sont engagées aux Coupes Nationales à 11.

➢ Raymond THILLOU va prochainement contacter la municipalité de Paron pour évoquer l'organisation du tournoi en salle dans le Sénonais.

➢ L'UFOLEP ne diffuse en aucun cas les listings des adresses mail des clubs. Cependant, celles-ci sont consultables sur le site, ce qui explique pourquoi certains clubs reçoivent des messages publicitaires.

➢ Le club de Chéroy a sollicité le remboursement de son déplacement pour la journée du 8 octobre 2017, le club d'Avallon Vauban ayant fait forfait général par la suite. Ce cas de figure n'étant pas prévu au règlement sportif, le remboursement ne peut être effectué.

➢ Date de la réunion de rentrée des arbitres : 21 septembre 2018 à 19 heures (lieu à déterminer).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU